

Appel à projet dans le cadre d'une campagne de promotion du secteur des Centres culturels

Présentation:

En 2020, les Centres culturels célèbrent les 50 ans de l'acte législatif de reconnaissance du secteur : l'Arrêté royal du 5 août 1970 qui fixe les «conditions de reconnaissance et de subvention des Maisons de la culture et des Foyers culturels ».

À cette occasion la Direction des Centres culturels du Service général de l'Action territoriale de la Fédération Wallonie-Bruxelles et les organisations représentatives, ACC et ASTRAC, lancent, avec la participation des acteurs du secteur, une campagne de promotion des Centres culturels. Celle-ci a pour ambition de mettre en évidence :

- les implications diverses des Centres culturels dans les besoins et les enjeux sociétaux d'aujourd'hui,
- leur créativité, leur dynamisme et leur capacité à se réinventer constamment en écho aux évolutions des formes et approches culturelles et artistiques contemporaines.

Dans ce cadre, cet appel à projet vise à la réalisation d'une série de capsules vidéo qui mettra en avant des projets en cours ou récents.

Les capsules auront une durée de 2 à 3 minutes et seront représentatives de la diversité du secteur des Centres culturels et sa couverture territoriale.

Elles seront réalisées avec les Centres culturels concernés par PointCulture et diffusées, à partir de septembre 2020, via différents canaux de communication du secteur des Centres culturels, de PointCulture, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et les médias. Elles seront également librement diffusables par les Centres culturels.

Modalités de participation :

L'appel à projet est ouvert aux Centres culturels reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles ou à des regroupements de Centres culturels reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les Centres culturels qui souhaitent prendre part à cet appel à projet sont invités à :

- a) Présenter un de leurs projets qui répond aux objectifs de la campagne tels que définis ci-dessus. Ce projet peut être en cours de réalisation ou avoir été mené durant cette saison culturelle ou la saison 2018-'19.
- b) Pour un projet réalisé en 2018 ou 2019, partager des traces vivantes du projet. Ces traces pourront être des vidéos ou des photos de qualité exploitable mais aussi tout autre support qui présente un impact visuel fort. Les droits d'utilisation seront libérés et cédés gracieusement pour les besoins de la capsule.
- c) S'engager à ce que des responsables des projets et des participants soient disponibles pour être interviewés et filmés pour les besoins des capsules selon l'agenda convenu avec PointCulture et la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les différentes personnes filmées renonceront à exercer leur droit à l'image.
- d) Introduire un dossier de participation selon le calendrier précisé dans l'appel à projet.

Un jury composé de représentants de la FWB, l'ASTRAC, de l'ACC, de PointCulture et de la RTBF sélectionnera les projets. Il analysera les dossiers en tenant compte des critères suivants :

- l'originalité du projet,
- sa pertinence par rapport au présent appel et les objectifs de la campagne,
- la représentativité de l'ensemble des projets sélectionnés au regard de la diversité du secteur et de sa couverture territoriale,
- la cohérence entre les différents projets en tant qu'éléments d'une série de capsules présentant un fil rouge thématique, visuel ou autre.

Le jury se réserve le droit d'intégrer plusieurs projets dans une même capsule, moyennant l'accord des porteurs de projet.

Une maquette de la capsule, réalisée par PointCulture, sera disponible à la demande.

Calendrier :

5 février 2020 : lancement de l'appel projet

26 février 2020 : clôture de l'appel à projet

10 mars 2020 : communication des projets retenus

mars-avril : tournage dans les Centres culturels

septembre 2020 : diffusion des capsules

Dossier :

Le dossier de candidature composé du document joint et des annexes demandées sera envoyé sous forme électronique à l'adresse courriel : pierre-jean.tribot@cfwb.be au plus tard le 26 février 2020.

Contact et renseignements :

Pierre-Jean Tribot

Direction des Centres culturels-Fédération Wallonie-Bruxelles pierre-jean.tribot@cfwb.be / 02 690 80 69